



RÉUNION

# Psychologues de l'Éducation Nationale

## ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS PSY-EN AUX CAPN ET CAPA

Chers collègues Psy-EN des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré,  
Chers collègues Psy-EN EDA et EDCO,  
Cher corps unique,  
Vous avez tous reçu le matériel de vote pour l'élection des représentants des personnels Psy-EN aux CAPN et CAPA.

Le SGEN CFDT est présent actuellement dans la Commission paritaire des COP Psy avec 2 représentants sur 4 et nous venons solliciter vos suffrages pour ces prochaines élections de novembre 2017.

## Nos actions de ces 4 dernières années

Elles concernent évidemment les Edco mais cela paraît opportun aussi pour les Eda qui pourront « apprécier » ainsi notre engagement, et voir aussi certains thèmes de rapprochement.

### ELECTIONS

### PSY-EN

Elections 2017

- ◆ **La "carte cible des CIO" en 2014/2015 visant à supprimer les 3 annexes des CIO de Ste-Clotilde, Tampon et St-Paul... (L'académie compte 5 CIO et 3 annexes)**

Au titre du Sgen, avec I. Clergue et C. Eraud (élues Sgen – CIO de St-Paul et du Tampon), nous avons été reçus en audience par le Recteur pour. Face à une réponse ambiguë nous sommes restés mobilisés pour les antennes; allant jusqu'à préparer un débrayage dans les CIO qui fut finalement dissuasif.

Lors de la vague nationale de fermeture des CIO départementaux, les recteurs devaient proposer au ministère une « carte cible » des CIO. Le projet de fermeture, à La Réunion, de tout ou partie des annexes (St-Denis, Le Port et St-Joseph) était annoncé comme une fatalité par les DCIO eux-mêmes.

D'autant que le syndicat concurrent se positionnait localement, à l'époque, pour la fermeture, malgré leur mot d'ordre national qui s'y opposait.

Le SGEN CFDT reçu en audience par le recteur a rappelé rappeler les préconisations du ministère et notamment, que La Réunion n'avait pas de CIO départementaux et n'était pas concernée, par ces fermetures.

Par ailleurs la CFDT siège dans les instances quadripartites régionales « emploi formation et orientation professionnelles », et préside la commission Service public régional de l'orientation, SPRO dont les CIO font de facto partie. La CFDT a rappelé la nécessité de maintenir sur tout le territoire les CIO, bien identifiés par les jeunes.

La préparation d'un débrayage, les actions concertées tant en CAPA que dans les instances régionales dans lesquelles siègent le Recteur et le DSCAIO ont permis d'empêcher ces fermetures.

[reunion.sgen-cfdt.fr](http://reunion.sgen-cfdt.fr)

[sgen974@gmail.com](mailto:sgen974@gmail.com)

0262902772

Le SGEN CFDT reste cependant vigilant quant aux intentions de fermeture des antennes (Le Port : récupération des locaux par le Lycée J. Hinglo et Saint-Denis pour un rassemblement avec Ste-Clotilde annoncé en projet...).

Les CIO sont des entités extérieures et indépendantes des EPLE. Ce statut d'extériorité a toujours été valorisé : lieu de regroupement des Conseillers, lieu de réception de tous les publics (accueil scolaires et non scolaire), observatoire de district/Bassin, interface entre l'orientation et l'insertion, structure intégrant le SPRO (même si celui-ci a du mal à s'organiser à La Réunion)....

La réduction des lieux d'information et d'accueil est contradictoire avec les demandes exponentielles d'accompagnement et des besoins d'instaurer (ou de maintenir) des maillages de proximité pour les structures d'accueil et d'information.

La question des locaux concerne aussi celle du matériel et des outils de travail (cf. 2ème partie)

#### ♦ **La défense d'un gros dossier concernant le CIO du Tampon.**

Le CIO du Tampon connaît depuis environ 3 ans des problèmes de management (autoritarisme, violence institutionnelle, conflits hiérarchiques, mesures de rétorsion,...).

Le SGEN Cfdt a soutenu les collègues dès le début. Il serait trop long de détailler les démarches : courriers, demandes en direction des différents niveaux hiérarchiques (IEN-IO, CSAIO, CHSCT, Service social du Rectorat, médiateur académique)... Pour obtenir finalement, suite à une audience avec le Secrétaire Général du Rectorat, un audit externe du CIO.

Même si le résultat reste incertain (des tensions subsistent), nous restons mobilisés, vigilants et en soutien des collègues du Tampon.

Force est de reconnaître que les représentants du syndicat concurrent ne furent pas très audibles sur cette question. Loyauté hiérarchique très en vogue actuellement ?

#### ♦ **Des soutiens pour 2 autres CIO, sur des questions identiques.**

#### ♦ **La défense de plusieurs collègues en CAPA.**

En 2016 en CAPA le SGEN s'est opposé aux propositions de baisse de note pour deux collègues. Grande première au niveau local, rarissime au national, ces baisses de notes relevaient selon nous d'appréciations trop subjectives et unilatérales.

Notre action a porté ses fruits puisque l'administration a reconnu l'absence de fondement à la proposition de la DCIO.

Là encore, nous ne pouvons que constater que nous sommes restés bien seuls à nous faire entendre, sur les deux syndicats représentant les Psy-EN dans notre Académie.

#### ♦ **Des « déclarations liminaires ».**

*Les déclarations liminaires servent aux O.S - Organisations Syndicales - à se positionner, à questionner l'administration et /ou à exprimer des demandes.*

Nous sommes intervenus régulièrement sur divers points :

- **La gestion des contractuels.les**

- **L'entrée de titulaires dans le mouvement inter** (la précarisation touchant particulièrement l'académie de la Réunion)

- **Les conditions matérielles d'exercice** (qui sont encore plus prégnantes dans le 1er degré, sachant que les conditions d'exercice dans le second degré sont déjà, elles-mêmes, insatisfaisantes)

- **La préparation du changement de corps** (absence de réflexion...)

- **La transparence des procédures et des décisions** (Mouvements inter – intra et contractuels.les)

- **La question du financement des outils** (WISC V notamment, mais que dire de l'absence de logiciels d'aide aux choix, d'ordinateurs portables pour des personnels itinérants. La liste est longue.)

- **La question du financement des CIO**

- **Le tableau d'avancement des DCIO**

**Sur quasiment tous ces points nous avons bien souvent été seuls à nous manifester et à questionner.**

## Représentation des Psy-EN Eda et Edco

**L'inventaire ci-dessus ne vise pas à nous targuer d'être les plus combattifs, mais à illustrer notre engagement dans le rôle qui nous fut confié en 2014.**

La représentation syndicale n'est pas simple si l'on veut l'exercer « correctement ». Il faut du temps et de l'engagement. Nous agissons actuellement sans décharge, bien souvent sur notre temps personnel, en usant de façon non constante (pour l'instant) de nos droits en termes de réunions statutaire ou de formation. C'est toujours un équilibre précaire entre nos engagements professionnels et l'engagement syndical.

Le nombre d'électeurs, de votes peut faire pencher la balance, c'est certain. Mais le nombre peut aussi permettre de partager la charge et de porter une parole qui aura d'autant plus de poids, de constituer des « dossiers » plus solides.

**Le nouveau corps des Psy-EN** n'est pas un « corps adolescent », contrairement au titre du congrès de l'ACOPF cette année.

C'est un nouveau-né ! Et à ce titre beaucoup de questions restent posées du point de vue administratif (statut, indemnités, accès à la Hors-Classe, horaires, statut des DCIO,...).

Beaucoup d'O.S pointent ces questions et nous avons bien conscience qu'elles se régleront en avançant, à mesure qu'elles se présentent ; et que, pour cela, il faut être présent dans les instances représentatives.

De même pour ces questions localement : *les effectifs, les missions, les déplacements, les conditions d'exercice, les outils, la formation continue, les relations intra et extra spécialité ...*

### ***Les effectifs***

Même si c'est un motif récurrent enrobé d'un certain fatalisme, il est clair que les charges de travail par personne sont à la hausse du fait de l'augmentation des secteurs et/ou de la démographie.

### ***Les missions***

Le nouveau corps ne change pas pour l'instant fondamentalement les missions de chaque spécialité. Les Eda comme les Edco restent avec leurs problématiques propres et parfois partagées. Le cumul, l'enchaînement, et l'augmentation des demandes (notamment de bilans) posent non seulement la question des effectifs mais des conditions de réalisation de ces missions.

### ***Les outils***

Nous souffrons depuis longtemps d'une précarisation des conditions d'exercices, du côté du bâti et des lieux d'exercice, et aussi des équipements et outils à dispositions (Outils psychométriques notamment). Au lieu d'être des vitrines d'outils multiples et variés, nous connaissons un appauvrissement constant de nos ressources.

### ***La formation continue aussi est en souffrance.***

Dans le 1er degré les collègues s'organisent à travers une association (Antenne de l'AFPEN) pour avoir annuellement une offre de formation.

Chez les Edco, même si cette année la formation Wisc V est organisée pour 56 collègues et Analyse de Pratique pour 12, la diminution des budgets en 2012 impacte une offre qui se résume souvent à peau de chagrin...

Dans le cadre du nouveau corps, possiblement unique, le partage de la formation n'a pas été validé cette année. Nous avons vu nombre de collègues Eda s'inscrire sur les deux dispositifs précités. Comme quoi il y a des besoins !



RÉUNION

Vous voyez que beaucoup reste à faire.

Et comme disait J.P. Bellier lors de la journée de rassemblement l'an dernier,  
**le nouveau corps c'est aussi ce que nous en ferons.**

L'action militante et syndicale est là, aujourd'hui, pour veiller à ce que les accords et les textes soient appliqués d'une part, et modifiés ou transformés d'autre part, pour plus d'équité, de reconnaissance et de satisfaction professionnelle chez les acteurs que nous sommes. Le SGEN CFDT milite pour que ce rapprochement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré soit un enrichissement mutuel et qu'il puisse permettre de reposer la grande question des rapports entre la psychologie et l'éducation.

**Le SGEN CFDT revendique des conditions de travail qui permettent à chacun de développer ses activités et d'être soutenu par une structure de référence qui le dote à la fois des conditions physiques, matérielles et d'encadrement nécessaires à ses missions de service public.**

Comptant sur vous pour exprimer votre droit de parole.

Serge Esnault  
Commissaire paritaire  
(Délégué liste Sgen-CFDT)

[reunion.sgen-cfdt.fr](http://reunion.sgen-cfdt.fr)

[sgen974@gmail.com](mailto:sgen974@gmail.com)

0262902772



**Jusqu'au 28 novembre 2017**